

Les « comportements-problèmes » : un enjeu pour la personne accompagnée et le vivre ensemble



Les « comportements-problèmes » : *définitions*

Source : lettre de cadrage ANESM de la RBPP « Les « comportements-problèmes » au sein des établissements et services accueillant des enfants et adultes handicapés : prévention et réponses »

En France, pas de définition légale du « comportement-problème »

Dans la littérature étrangères, définition étendue donnée par des auteurs canadiens :
« une action ou un ensemble d'actions .../... jugé problématique parce qu'il s'écarte des normes sociales et culturelles ou développementales, et qui est préjudiciable à la personne ou à son environnement social ou physique ».

L'ANESM, en 2010, dans la RBPP destinées au public autiste : *« tout ce qui constitue une gêne notable, intense, répétée, durable, ou qui présente un danger pour la personne avec autisme ou autres TED, ainsi que pour son environnement et qui compromet ses apprentissages, son adaptation et son intégration sociales. Les insomnies rebelles à tout traitement, les troubles sévères du comportement alimentaire, les agressions envers soi - même ou envers autrui ou entraînant la destruction des locaux, en sont quelques exemples »*



Les « comportements-problèmes » : manifestations

Source : lettre de cadrage ANESM de la RBPP « Les « comportements-problèmes » au sein des établissements et services accueillant des enfants et adultes handicapés : prévention et réponses »

Exemples de manifestations :

- attitudes de retrait (repli sur soi, opposition passive, etc.) ;
- troubles alimentaires (anorexie, boulimie, pica) ;
- troubles du sommeil (insomnies ou au contraire refuge dans le sommeil) ;
- cris ;
- destruction de l'environnement physique (bris d'objets, détérioration des locaux, etc.) ;
- actes d'automutilation, mise en danger de soi (coups, morsures, arrachage de la sonde gastrique, refus de soins, etc.) ;
- agressivité envers les autres résidents et/ou le personnel ;
- comportements inadaptés ou désinhibés (déshabillage en public, utilisation des excréments, etc.) ;
- troubles décrits comme étant obsessionnels et compulsifs



Les « comportements-problèmes » : dans les RBPP de l'ANESM

L'accompagnement à la santé de la personne handicapée

II- La promotion de la santé

II-2. Prévenir et gérer les risques liés à la santé

II-25. Observer et analyser les comportements-problèmes

Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement (janvier 2010)

I – Proposer un accompagnement et une prise en charge personnalisés et spécifiques

I.5. Faire face aux « comportements-problèmes »

Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques (mai 2016)

La santé : prendre soin et accompagner vers les soins médicaux

L'accès et la continuité des soins

Les crises et les hospitalisations



Les « comportements-problèmes » : dans les RBPP de l'ANESM

Qualité de vie en MAS FAM

Volet 1 : Expression, communication, participation et exercice de la citoyenneté

I – Le Soutien des potentialités d'expression et de compréhension des personnes

- Pour soutenir l'expression non verbale, non intentionnelle : l'observation et l'interprétation

II – L'accompagnement des personnes dans la compréhension de leur environnement

- Donner des repères temporels et spatiaux

Volet 2 : Vie quotidienne, sociale, culture et sport

I- La vie quotidienne et le cadre de vie

- I.2. Favoriser le confort physique et psychologique des personnes

II – La vie relationnelle et sociale

- II.2. Anticiper et gérer les situations de violence envers autrui

Volet 3 : Le parcours et les formes souples d'accueil et d'hébergement

III - Les événements et les évolutions de la vie de la personne engendrant un départ de l'établissement

- Co-construire et rechercher des solutions adaptées à l'augmentation des besoins en soins ou en compensation de la personne



Les « comportements-problèmes » : dans les RBPP de l'ANESM

« Le recours aux espaces de calme-retrait, d'apaisement » (en cours d'élaboration)

« Autisme et autres troubles envahissants du développement : les interventions et le projet personnalisé chez l'adulte » (en cours d'élaboration)



Les « comportements-problèmes » :

Source : lettre de cadrage ANESM de la RBPP « Les « comportements-problèmes » au sein des établissements et services accueillant des enfants et adultes handicapés : prévention et réponses »

Les « comportements - problèmes » s'appliquent à des **manifestations dont la sévérité, l'intensité et la répétition sont telles que ces comportements génèrent des gênes très importantes pour la personne elle - même et pour autrui, de nature à bouleverser durablement sa vie quotidienne et celle de son entourage.**

Les répercussions concernent :

- **la qualité de vie des personnes handicapées** (refus d'admission, rupture des prises en charge, absence de projet de vie, exclusion du milieu ordinaire, difficultés d'insertion, dont scolaire pour certains ou professionnelle pour d'autres, dégradation de la vie sociale, risques de blessures, etc.) ;
- **leur santé** (difficultés aggravées d'accéder à des soins somatiques et à une prise en charge de la douleur, difficultés à prendre en charge la souffrance psychique à l'origine ou conséquence d'un « comportement - problème » ; difficultés à poursuivre la mise œuvre d'interventions éducatives, comportementales, cognitives,...) ;
- **le réseau social des familles** (isolement social des familles, souffrance psychique, incidences économiques, etc.) ;
- **les professionnels** (risques de blessures physiques, risques psycho - sociaux, traumatismes et traumatismes vicariants), pour qui des espaces d'expression devront être réservés



Les « comportements-problèmes »

Source : lettre de cadrage ANESM de la RBPP « Les « comportements-problèmes » au sein des établissements et services accueillant des enfants et adultes handicapés : prévention et réponses »

L'objectif recherché : permettre aux personnes d'accéder à un accompagnement prenant en compte leurs attentes et leurs besoins => nécessiter de réaliser, au préalable, **une analyse des causes** (individuelles) du « comportement - problème ».

L'origine des « comportements - problèmes » est souvent liée à « **des facteurs contextuels variés** », nécessitant pour l'entourage (professionnel et familial) une bonne connaissance des personnes et de leurs **niveaux de capacité** (prise en compte des **facteurs communicationnels, sensoriels**, sociaux, familiaux, environnementaux, **somatiques**, sans oublier les **douleurs et troubles organiques chroniques**).

-> Cf. ateliers de l'après-midi

Ceci requiert également d'être **en capacité de repérer les signes précurseurs et de mettre en œuvre les outils de traçabilité et de transmission adéquats.**

-> Cf. Intervention de Morgane Phelep

